

7.10.6. Plan de classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Trappes

MODIFICATION
APPROBATION

BLANCOURT
GUANCOURT
LA VERRIÈRE
MAGNY-LES-HAMEAUX
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
TRAPPES
VOISINS-LE-BRETONNEUX



Document approuvé par la délibération
n° 2023-01 du 13/04/2023
Date de création : 13/10/2015
Date de mise à jour : 01/02/2023
Date d'impression : 01/02/2023
1 rue Eugène-Haënt - BP 10118 - 78190 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 90 - www.sq.fr



Limite de commune

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

- Infrastructure de transport terrestre (voie routière) de type 1
- Infrastructure de transport terrestre (voie routière) de type 2
- Infrastructure de transport terrestre (voie routière) de type 3
- Infrastructure de transport terrestre (voie routière) de type 4
- Infrastructure de transport terrestre (voie ferrée) de type 3

Secteurs affectés par le bruit lié aux infrastructures de transports terrestres

